

## Historique

Fondée en 1905 par M. Royer-Duval, l'école municipale de musique de Lorient a été classée École nationale de musique (ENM) dès 1908 par décision du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Jusqu'à l'entre-deux guerres, on y étudiait essentiellement le solfège, les instruments à cordes, le piano et le chant. Après la seconde guerre, l'ENM élargit progressivement son champ d'action à l'ensemble de l'orchestre symphonique. Plus tard, on verra apparaître le saxophone, la danse classique, la guitare, la musique traditionnelle, l'accompagnement, l'accordéon, la culture musicale.



Cours de cor (Horniste) - M. Cotard

Cours de cor de M. Cotard - 1928



Cours de solfège 2e année - M. Clément

Cours de solfège 2e année - 1928



Cours de violoncelle (Violoncelle) - M. Clément

Cours violoncelle de M. Clément - 1928

Aujourd'hui, sont venus s'ajouter le chant choral, l'initiation pour les plus jeunes... et la volonté de s'ouvrir à toutes les musiques du monde.

En 2008, l'école nationale de musique et de danse de Lorient fête le centenaire de sa labellisation en qualité d'établissement "national", ce qui en fait une des plus anciennes écoles de ce statut. C'est aussi en 2008 qu'elle change de nom : elle devient Conservatoire à rayonnement départemental sur décision du Ministère de la culture et de la communication.